



Daniel Vitte

président de l'association
des maires de l'Isère

« Il faut que La Poste prouve sa volonté de dialoguer »

■ Le maintien des bureaux de poste en zone rurale est-il indispensable ?

« Pour l'association des maires, la présence postale est indispensable. La Poste doit dialoguer avec chaque élu pour voir quel est l'état de la présence postale de sa commune et comment la question peut être envisagée pour l'avenir. On a, suivant les communes, soit un bureau, soit une agence postale. La Poste a un réseau très ancien et les élus comprennent aujourd'hui que La Poste, qui est une entreprise, analyse son activité. Ce qui est important, pour l'association des maires, c'est qu'il y ait un véritable dialogue. »

■ Vous voulez dire que ce dialogue a manqué jusqu'ici ?

« En tout cas, je souhaite qu'il soit engagé à chaque fois. Il ne peut pas y avoir de réponse standardisée. Si La Poste nous dit que la fréquentation est en deçà de ses ratios, on peut le comprendre. Mais il faut qu'il y ait des propositions. La réduction des horaires d'ouverture ne va pas

accroître la fréquentation. La transformation en agence postale communale : certains élus considèrent que cela n'est pas acceptable, tandis que d'autres préfèrent cette solution. Lorsque je rencontre la directrice départementale de La Poste, je la sens très sincère dans sa volonté de dialogue. Mais j'entends aussi des élus qui n'ont pas vraiment le sentiment de participer à un dialogue. »

■ Mais pour vous, quelle est la meilleure solution ?

« On peut imaginer différentes solutions, des innovations en décalant l'ouverture à des horaires plus tardifs... Mais je le répète, il ne peut pas y avoir de réponse standardisée. La Poste a transmis récemment une proposition de charte de bonnes intentions réciproques. Le bureau de l'association des maires a préféré préconiser le dialogue plutôt que de parapher cette charte. Aujourd'hui, nous demandons à La Poste de faire la preuve de sa volonté de dialoguer. »

Propos recueillis par E. I.